

**CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET)
de Montreux-Veytaux**

Procès-verbal N° 8 – 2021 / 2026

Séance du mardi 12 septembre 2023, 18h30 / 19h50
Salle 22/23 - Maison de Quartier Jaman 8 - Clarens

Ordre du Jour du 12 septembre 2023

| | |
|--|----------|
| 1. Composition du CET | 3 |
| 2. Procès-verbal de la séance du 22 juin 2023 | 3 |
| 2.1. Approbation du procès-verbal (annexe) | 3 |
| 3. Etablissements scolaires | 3 |
| 3.1. Rentrée 23/24 et informations..... | 3 |
| 4. Quart parents | 3 |
| 4.1. Sécurité routière aux alentours des écoles (suite) | 3 |
| 5. Divers et propositions individuelles | 4 |
| 5.1. Harcèlement scolaire : qu'y a-t-il en place ? | 4 |
| 5.2. Assemblée de parents du 28 septembre 2023 | 4 |
| 5.3. Retour du quart parents sur la participation aux réunions de parents..... | 4 |
| 5.4. Parents fumeurs dans les cours d'école..... | 4 |
| 5.5. Document répartition des compétences du CET | 4 |
| 5.6. Vandalisme à Vinet et appel à projets pour migrants..... | 4 |
| 5.7. Le terrain de jeux du Parc du Vieux Clarens | 4 |
| 5.8. Inscription au sport scolaire facultatif..... | 4 |
| 6. Calendrier 2023 | 5 |

➤ **Sont présent-e-s :**

Groupe 1 Les représentants des autorités communales :

Mmes Jacqueline Pellet
Christine Chevalley
Alexandra Ramser
MM. Yanick Hess
Nicolas Büchler
Florian Manzini

Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des Etablissements :

Mmes Sandrine Kern
Irène Mauroux
MM. Philippe Valazza
André Wismer
Xavier Désilets

Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des Etablissements :

Mmes Sandrine Monis Casasola, (en alternance avec Mme Célia Elison)
Céline Cornaz
MM. Laurent Molinari
Claudio Da Silva Neto

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les Etablissements :

Mmes Myriam Altieri
Regina Andrade
Coralie Monachon
MM. Olivier Müller
Albert Richard

➤ **Les membres excusé-e-s :**

Mme Célia Elison (en alternance avec Mme Sandrine Monis Casasola), **groupe 3**
Géralde Vuissoz, **groupe 4**
MM. Vincent Demaurex, **groupe 3**
Guillaume Jordan, **groupe 2**
Marc Weber, **groupe 3**

➤ **Participant-e avec voix consultative :**

Mme Floriane Dossin, adjointe responsable du Bureau Communal des Ecoles (BCE)
M. Simon Smith, chef de service de la cohésion sociale, familles et jeunesse

Prise du PV : F. Dossin et S. Smith

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

EPSMO : Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest
EPSME : Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est
SSF : Sport scolaire facultatif

1. Composition du CET

La Présidente annonce les personnes excusées. M. Wismer confirme son souhait de démissionner. La Présidente présente un nouveau membre du CET, M. Claudio Da Silva Neto, représentant des associations de jeunesse. La Présidente informe également que Mme Dossin, participant au CET avec voix consultative, remplace Mme Rossetti pour la prise de notes de séance.

2. Procès-verbal de la séance du 22 juin 2023

2.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Mme Kern apporte deux corrections à la page 3 et 4 du procès-verbal - Mme Kern précise au sujet de la gestion d'élèves HP - l'EPSMO n'a jamais eu de classe HPI mais des élèves – les classes spéciales ouvertes à la rentrée comportent 6 élèves au lieu de 8.

Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteure.

3. Établissements scolaires

3.1. Rentrée 23/24 et informations

EPSME¹ :

A Montreux-Est, les chiffres de la rentrée sont de 1373 élèves pour 75 classes et 165 enseignant-e-s. Deux classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) pour élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ont été ouvertes à la rentrée. Elles contiennent des élèves de l'Ouest et de l'Est et des petits 1P – 2P.

EPSMO² :

A Montreux-Ouest, les chiffres de la rentrée sont de 1207 élèves pour 66 classes avec 1 classe 3P de plus, 1 classe d'accueil primaire, 3 classes d'accueil secondaire.

D'ici les vacances d'automne, une classe d'accueil supplémentaire va ouvrir. Tous les locaux seront occupés. M. Valazza répond à Mme Altieri concernant l'intervention de la Police et l'insécurité à Vinet. Une vitre a été cassée. M. Valazza confirme que les enfants sont en sécurité durant les périodes scolaires. Beaucoup de ressources sont investies pour que le climat du collège Vinet soit sain. De tels événements péjorent malheureusement l'image de ce collège. Un échange a lieu sur le sentiment relatif d'insécurité à Clarens.

895 interventions ont eu lieu sur les écoles à Montreux tous thèmes confondus sur une année.

Task force régionale :

La Présidente détaille les diverses mesures d'accueil de réfugiés, dans les communes avoisinantes et dans les hauts de Montreux à Caux. Une vague d'arrivée d'Ukrainiens-niennes est annoncée mais il s'agit actuellement d'accueillir des Afghans, Syriens et Turcs. Les écoles manquent de salles de classe et ces nouvelles arrivées sont problématiques.

Mme Chevalley annonce que l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, guichet de la transition 1, région Est (OSP) quitte le bâtiment scolaire de Veytaux au mois de mars 2024. Les locaux pourraient être mis à disposition.

4. Quart parents

4.1. Sécurité routière aux alentours des écoles (suite)

Le sondage des parents est désormais sur le site de la Commune et a été transmis au service des travaux publics pour analyse. Certains éléments sont déjà en cours d'étude. Une réponse plus complète pourra être donnée lors d'une séance entre les membres intéressés du CET, le service des travaux publics et Police Riviera. Celle-ci sera ouverte à tous les membres intéressés du CET. Pour l'instant, aucune mesure n'est envisagée.

¹ Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est

² Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest

5. Divers et propositions individuelles

5.1. Harcèlement scolaire : qu'y a-t-il en place ?

L'EPSME utilise la méthode de préoccupation partagée (MPP). Un courrier d'information a été envoyé aux parents de Montreux-Est dans le courant du printemps. L'EPSMO précise qu'il s'agit d'une méthode non-blâmante et utile dans les cas relativement légers. Des précisions sont données sur le fonctionnement de cette méthode ainsi que les diverses autres mesures de lutte contre ce phénomène préoccupant.

5.2. Assemblée de parents du 28 septembre 2023

Le quart parents se retrouve le 21 septembre pour organiser cette assemblée. Des ateliers pour les parents auront lieu en première partie, et un questionnaire en lien sera distribué suivi d'une conférence « Moi parent, les jeux vidéo ». Les enseignant-e-s sont également les bienvenu-e-s.

Le quart parents se coordonnera avec l'école pour l'utilisation du matériel de projection. La Commune se charge de fournir des verres à vin.

5.3. Retour du quart parents sur la participation aux réunions de parents

Les membres du quart parents ont participé à plusieurs réunions de parents et ont pu expliquer leur rôle et l'importance pour eux que les deux sites soient représentés de manière équilibrée. Une réflexion serait intéressante à avoir un éventuel quota par établissement. La Présidente relève que cela induirait deux élections, voire la modification du règlement du CET.

5.4. Parents fumeurs dans les cours d'école

Un courrier a été envoyé aux parents rappelant les règles d'usage dans les cours d'école, notamment lié à la fumée. Il n'y a pas eu de retour spécifique.

La police est régulièrement présente mais n'intervient pas pour tous les domaines (chiens, cigarettes, trottinettes).

5.5. Document répartition des compétences du CET

Ce document est transmis régulièrement pour information.

5.6. Vandalisme à Vinet et appel à projets pour migrants

Les modalités de traduction dans les divers événements scolaires impliquant des parents sont discutées, tout comme les contraintes de moyens et la disponibilité des interprètes. Les ressources sont actuellement concentrées sur les entretiens individuels. Il serait peut-être judicieux de soulever la question des projets au sein de la Commission consultative pour la Cohésion Sociale et l'Intégration (CoCoSI).

5.7. Le terrain de jeux du Parc du Vieux Clarens

Le responsable des Espaces verts a donné des éléments de réponse au sujet du terrain de jeu du parc du Vieux-Clarens. Ils seront joints au procès-verbal.

5.8. Inscription au sport scolaire facultatif

Le délégué au sport a fourni des explications qui sont résumées pour le CET par M. Smith. Elles seront jointes à la présente. Une discussion s'ensuit autour des heures d'ouverture des inscriptions au SSF³ et le problème d'équité des chances pour les parents ayant un accès limité à internet.

³ Sport scolaire facultatif

6. Calendrier 2023

La prochaine séance a lieu à la Maison de Quartier Jaman 8 le :

- jeudi 23 novembre 2023 à 18h30

Annexes :

- Questions de Mme Altieri sur le vandalisme à Vinet et l'appel à projets pour migrants et concernant le terrain de jeux du Parc du Vieux Clarens
- Question de M. Müller sur l'inscription au sport scolaire facultatif et réponse de M. Julien Chevalley, délégué au sport, Domaines et bâtiments, sport

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET
- La Municipalité pour information
- Suite à validation par le CET sur le site internet communal
- Service des Travaux

Conseil d'Établissements (CET) de Montreux-Veytaux

Courriel de Mme Myriam Altieri du 24 août 2023

Vandalisme à Vinet

1) Pour l'instant, deux mamans m'ont fait part de leurs inquiétudes, que je partage, concernant les incivilités récurrentes aux abords et dans la cour du Collège Vinet. Lors du jour de la rentrée scolaire, j'ai aperçu trois policiers dans la cour. Plus tard, deux mamans m'ont rapporté qu'ils étaient venus, car des vitres avaient été cassées durant la nuit précédente. Elles m'ont demandé de relayer ce sujet au CET. Lors de la réunion du 12 septembre, je devrais avoir un nombre approximatif de parents leur ayant dit être inquiets à ce sujet. Elles me parlaient même de lancer une pétition.

Questions :

- Est-ce que la direction de l'Établissement de Montreux-Ouest partage l'inquiétude des parents ?
- Au niveau des collèges de Montreux-Ouest, est-ce que cet incident de vitres cassées est exceptionnel ou y a-t-il eu des précédents ?
- Quelles sont les statistiques dans 5 ou 10 dernières années ?
- Y a-t-il eu une diminution, une stabilité ou une augmentation des déprédations ?
- Pour ma part, j'ai entendu parler de poubelles incendiées ou de pétards lancés contre des murs/objets, au Collège Vinet, et j'ai le sentiment qu'il y a eu une augmentation, mais tout cela est peut-être subjectif.
- Mêmes questions pour l'Établissement de Montreux-Est (où les parents du quart parents n'ont quant à eux pas entendu parler de déprédations dans les collèges) ?
- Quelles sont les mesures auxquelles les établissements scolaires ou la commune ont pensé ?
- Y a-t-il des idées parmi les membres du CET ?

Je garde les idées proposées par les deux mamans et les miennes pour moi, afin de laisser un espace ouvert de réflexion et de discussion.

Appel à projets pour migrants

2) En lien avec l'appel à projets pour les migrants, voici déjà deux idées qui pourraient améliorer l'accès aux informations :

a) ajouter aux questionnaires de début d'année une case pour demander si les parents ont besoin d'un interprète pour les entretiens avec les enseignants ou les réunions de parents

b) sur le site internet de la commune, prévoir une possibilité de cliquer sur la page d'accueil pour avoir accès aux informations écrites en différentes langues

Terrain de jeux du Parc du Vieux Clarens

J'aimerais ajouter une question concernant le terrain de jeux du Parc du Vieux Clarens, fréquenté régulièrement par les enfants de l'UAPE l'Optimist à Clarens. Les éducatrices et certains parents se demandent pourquoi le panier de basket-ball a été retiré et pourquoi il y a deux chaises qui sont posées sur le terrain que les enfants utilisent pour le football? Ne pourrait-on pas déplacer ces chaises ailleurs dans le parc, afin de limiter les blessures potentielles ?

Meilleures salutations.

Myriam Altieri

Conseil d'Établissements (CET) de Montreux-Veytaux

Courriel de Monsieur Olivier Müller du 6 septembre 2023

Inscription au sport scolaire facultatif

Je souhaiterais discuter de l'inscription au sport scolaire facultatif. Le 23 août, de 8h00 à 9h30, le serveur a planté, ce qui a rendu l'inscription impossible pour tous les parents. Est-ce que des solutions sont envisagées pour éviter ce risque ?

Et comme déjà soulevé, cela pose aussi le problème d'égalité de traitement : ceux qui ont un ordi, qui maîtrisent internet, et qui peuvent être devant leurs ordis un mercredi à 8h00 sont privilégiés par rapport à ceux qui ne peuvent pas (travail, pas d'ordis, famille monoparentale, etc.).

Meilleures salutations.
Olivier Müller

Réponse de Monsieur Julien Chevalley, délégué au sport, du 11 septembre 2023

Bonjour,

Ne pouvant me libérer pour la séance du CET de demain soir, je vous prie de bien vouloir trouver nos éléments de réponse ci-dessous. Au besoin, nous accueillons volontiers M. Müller en nos locaux pour d'autres informations.

Le mercredi 23 août à 08h00 le serveur du prestataire du logiciel d'inscription du SSF a effectivement connu un ennui technique. Selon les détails reçus, il semblerait que la charge sur le réseau ait induit une panne sur le routeur. Aucun serveur ne recevait de demande et ne pouvait répondre. Bien que des charges largement supérieures aient lieu ponctuellement, celle-ci semble avoir été une goutte d'eau à ce moment-là, sans que l'entreprise puisse en déterminer la cause précise. Afin de remédier à ce problème, le prestataire envisage de changer ce composant. C'est la première fois que le système connaît un problème de ce type et cela n'empêche pas que l'office du sport soit très satisfait de ce logiciel qui a été repris par la suite par de nombreuses communes comme Vevey, La Tour-de-Peilz et plusieurs autres sur la Côte.

Cette indisponibilité du site n'a pas porté à conséquence puisque les parents ont pu reprendre normalement les inscriptions dès 09h30. Au final 452 inscriptions ont été enregistrées soit le 2^e meilleur résultat de tous les temps du SSF (462 en 2021). Sur les 30 cours proposés, 24 affichent complets, 4 ont atteint la participation minimum de 12 élèves fixées par le Canton pour être mis sur pied, 1 est organisé tout de même bénévolement par le club (Boulodrome de Montreux) bien qu'il n'y ait que 9 inscrits et 1 cours a été annulé (unihockey – 2 inscrits). Ces chiffres démontrent le grand succès remporté par le SSF de Montreux qui est souvent cité en exemple par le Service de l'éducation physique et du sport du Canton (SEPS).

S'agissant de l'heure de l'ouverture des inscriptions, elle est la même depuis de nombreuses années et elle avait été choisie après plusieurs constats et expérience. Pour l'office du sport, le plus important est d'offrir le meilleur support possible aux parents au moment de l'inscription. Ce dernier se matérialise par une permanence téléphonique de 2 personnes ainsi qu'un guichet physique pour les personnes qui ne possèdent pas d'accès à Internet. Ces prestations ne peuvent être réunies que durant les horaires de travail de l'administration communale. Par ailleurs, des inscriptions qui débuteraient à 12h00 par exemple déboucheraient sur d'autres discriminations (personnes qui ne possèdent pas d'accès à un ordinateur à cette heure, personnes qui doivent s'occuper des enfants, etc.). Les chiffres d'inscription étant par ailleurs excellents, l'office du sport n'entend pas modifier les horaires d'inscription.

En restant à votre disposition pour toute question, veuillez recevoir mes salutations les meilleures.

Julien Chevalley
Délégué au sport
Domaines et bâtiments, sport